

### SIA 198:2004 Construction



EINGETRAGENE NORM DER SCHWEIZERISCHEN NORMEN-VEREINIGUNG SNV NORME ENREGISTRÉE DE L'ASSOCIATION SUISSE DE NORMALISATION

Remplace, conjointement avec les normes SIA 197 et la norme SIA 118/198, la norme SIA 198, édition 1993

Untertagbau – Ausführung Costruzioni sotteranei – Esecuzione Underground structures – Execution

# **Constructions souterraines Exécution**



Éditeur: Société suisse des ingénieurs et des architectes Case postale, CH-8039 Zurich

# **TABLE DES MATIÈRES**

		page
Avant	-propos	. 4
		_
0	Champ d'application	
0.1	Délimitation	
0.2	Références (normatives)	. 6
0.3	Conditions contractuelles générales	. 7
0.4	Dérogations à la norme	. 7
1	Terminologie	. 8
1.1	Terminologie technique	. 8
1.2	Représentations graphiques	
_		
2	Construction et matériaux	
2.1	Ancrages	
2.2	Acier à béton, treillis, fibres	
2.3	Béton projeté	
2.4	Soutènement métallique et blindage .	
2.5	Voussoirs	. 17
2.6	Injections	. 18
2.7	Étanchéité	. 18
2.8	Épuisement des eaux	. 18
2.9	Béton	
2.10	Béton à polymères	. 20
3	Exécution	. 21
_		
3.1	Ventilation de chantier	. 21
3.2	Forages et investigations à l'avancement	. 21
3.3	Avancement	
3.4	Soutènement	
3.4.1	Généralités	
3.4.1		
	Ancrages	
3.4.3	Treillis	
3.4.4	Béton projeté	
3.4.5	Soutènement métallique et blindage .	
3.4.6	Marciavanti	
3.4.7	Voussoirs	. 30
3.5	Mesures de stabilisation	
	à l'avancement	
3.5.1	Généralités	. 31
3.5.2	Lances	. 31
3.5.3	Voûte parapluie	. 32
3.5.4	Jetting	. 32
3.5.5	Injections	. 33
3.5.6	Congélation	. 33
3.5.7	Ancrage profond du front de taille	
3.5.8	Drainages	
3.6	Étanchement préalable	
3.7	Épuisement des eaux	
3.8	Étanchéité	
3.9	Drainage	
3.10	Revêtement	
	Généralités	
J. 1U.Z	Contrôle du profil	. 30

			page	
	3.10.4 3.10.5	Coffrage	37 38	
	2 10 7	inserts et incorporés		
		Limitation des fissures		
	3.11	Aménagement intérieur		
		,		
	4	Contrôle de l'exécution		
		et surveillance	40	
	4.1	Généralités	40	
	4.2	Essais sur les matériaux	40	
	4.3	Contrôles d'exécution	42	
	4.4	Surveillance	43	
	_			
	5	Sécurité du travail et	4.5	
		protection de la santé		
	5.1	Généralités	45	
	5.2	Concept de sécurité et de protection	45	
		de la santé	45	
	6	Sujets particuliers	46	
	6.1	Gestion des matériaux		
	6.2	Écarts par rapport aux dimensions	40	
	0.2	théoriques	46	
	6.3	Conservation des ouvrages		
		souterrains	46	
Annexes				
	Α	Résistance initiale du béton projeté		
	В	Procédés et produits d'injection	49	
	С	Vue schématique des méthodes		
		d'avancement	51	
	D	Machines d'avancement pour	53	
	Е	des tunnels	53	
	_	machines d'avancement de tunnels	55	
	F	Application de mesures de stabilisation		
	•	à l'avancement		
	G	Exemple d'un plan de contrôle		
	Н	Exemple d'un programme d'essais		
	I	Écarts par rapport aux dimensions		
		théoriques	59	
	Adopt	ion et entrée en vigueur	64	

# **AVANT-PROPOS**

L'ancienne norme SIA 198 *Travaux souterrains* (1993) comprenait, en plus de la partie technique, une partie administrative. Elle n'était plus conforme aux dispositions du Comité européen de normalisation, qui exigent de séparer strictement les prescriptions de nature technique des conditions à caractère contractuel, raison pour laquelle la norme SIA 198 a été révisée.

La présente norme SIA 198 *Constructions souterraines – Exécution* s'adresse aux responsables de la direction des travaux et de l'exécution, mais concerne également les maîtres d'ouvrage (propriétaires et exploitants) ainsi que les responsables des études.

Les dispositions techniques de l'ancienne norme, qui ont fait leur preuve comme base pour la mise en soumission et les contrats de travaux souterrains, ont été largement reprises, tout en tenant compte des nouvelles connaissances techniques. La norme a été complétée par des dispositions qui manquaient jusqu'à présent, en particulier dans le domaine des méthodes d'avancement et dans celui des mesures de stabilisation.

Les dispositions administratives concernant la mise en soumission et l'exécution de constructions souterraines sont maintenant contenues dans la norme SIA 118/198.

Les bases pour l'étude des tunnels de circulation sont données par la norme SIA 197 *Projets de tunnels – Bases générales*, les particularités de l'étude des tunnels ferroviaires ou routiers par les normes SIA 197/1 *Projets de tunnels – Tunnels ferroviaires* et SIA 197/2 *Projets de tunnels – Tunnels routiers*.

Commission SIA 198

Abréviations des organisations représentées dans la commission SIA 197 et dans le groupe de travail SIA 198

OFEPF Office fédéral de l'environnement, du paysage et des forêts

OFROU Office fédéral des routes
OFT Office fédéral des transports
SSE Société suisse des entrepreneurs

SUVA Schweizerische Unfallversicherungsanstalt

#### Membres de la commission SIA 197 Projets de tunnels

Représentant de

Président François Vuilleumier, dr ing. civ. dipl. EPF/SIA, Lausanne Bureau d'études

Membres Ernst Berger, dr ing. civ. dipl. EPF/SIA, Mühlethurnen OFEPF

Erwin Beusch, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Ennetbaden Maître d'ouvrage

Alfred Brügger, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Chêne-Bougeries

Andreas Hofer, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Berne

OFROU

Martin Känzig, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Berne

OFT

Pierre Michel, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Sion

Bureau d'études

Willy Ritz, ing. HES, Kastanienbaum

Entreprise

Alex Sala, ing. civ. dipl. HES, Regensdorf

Bureau d'études

Peter Testoni, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Wabern OFT

Peter Theiler, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Lucerne Entreprise
Hans-Jakob Ziegler, dr géologue, Frauenkappelen Bureau d'études

# Membres du groupe de travail SIA 198 Constructions souterraines

Représentant de

Président Alex Sala, ing. civ. dipl. HES, Regensdorf Bureau d'études

Membres Peter Egger, prof. dr ing. civ. dipl. EPF/SIA, St-Sulpice EPFL

Davide Fabbri, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Ascona

David Fragnoli, ing. civ. dipl. EPF/SIA, La Neuveville

Roland Kobel, ing. civ. dipl. HES/SIA, Wallisellen

Entreprise

Pierre Kohler, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Boussens

Bureau d'études

Werner Kradolfer, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Hägendorf

Christian Krauer, ing. civ. dipl. HES, Meilen

SSE

Christian Krauer, ing. civ. dipl. HES, Meilen SSE
Thomas Murer, ing. civ. dipl. EPF, Beckenried Entreprise
Georg Schaeren, géol. dipl. EPF/SIA, Lausanne Bureau d'études

Otto Schnelli, ing. civ. dipl. HES, Zurich

Maître d'ouvrage

Hanspeter Stadelmann, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Ettiswil

Ulrich Straumann, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Bolligen

Bureau d'études

Martin Vogel, ing. civ. dipl. HES, Weggis SUVA

Raphael Wick, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Widen Maître d'ouvrage

Rapporteur Jan Dirk Chabot, ing. civ. dipl. EPF/SIA, Zurich Maître d'ouvrage

# Adoption et entrée en vigueur

La Commission centrale des normes et règlements a adopté la présente norme SIA 198 Constructions souterraines le 26 août 2004.

Elle entre en vigueur le 1er octobre 2004.

Elle remplace, conjointement avec les normes SIA 197 et SIA 118/198, la norme SIA 198 Constructions souterraines du 1er mai 1993.

#### Copyright © 2004 by SIA Zurich

Tous droits réservés, qu'il s'agisse de réimpression même partielle, de reproduction partielle ou complète (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement dans des banques de données et de traduction.